



# Le Trait d'union

Bulletin d'information de la Municipalité d'Eastman  
Février 2013, Volume 13, numéro 1

[www.muneastman.ca](http://www.muneastman.ca)

## SOMMAIRE

Chroniques vertes.....	2
Conseil municipal du 14 janvier 2013.....	3
Recrutement de pompiers.....	5
Foyers au bois.....	5
Plan triennal d'immobilisation.....	6
ARPELA.....	6
Club de l'âge d'or.....	6

## CHRONIQUES VERTES D'EASTMAN

par Joanie Brière, inspectrice en environnement

### Les évènements en environnement 2013 - Eastman

Événement	Date	Lieu	Sujet
Conférence	27 février, 19 h	Hôtel de ville	Construction et rénovation écologique
Conférence	10 avril, 19 h	Hôtel de ville	La collecte des matières compostables : quoi, comment, pourquoi ?
Conférence	1 <sup>er</sup> mai, 19 h	Hôtel de ville	Le retour des oiseaux : conférence sur l'ornithologie
Journée grand ménage	4 mai, 8 h à midi	Hôtel de ville	Nettoyage des fossés de la municipalité, déjeuner servi et prix de présence
Écocentre mobile	25 mai, 8 h à 16 h	Club de l'âge d'or	Récupération des matériaux de construction, métal, matériel informatique et matières dangereuses
Conférence	5 juin, 19 h	Hôtel de ville	L'habitat du poisson et l'activité récréative de la pêche
Conférence/ Sortie	14 août, 18 h	Parc municipal Missisquoi nord	Découverte des essences d'arbres sur le sentier de la Missisquoi Nord

Pour plus d'informations, consultez notre site web ou contactez-nous au 450-297-3440 poste 26

Un village de charme grandeur nature

## LES CHRONIQUES VERTES (SUITE)

### Contrer le phénomène des bernaches

Elles arriveront bientôt ! Et oui, les bernaches arrivent de plus en plus tôt. La municipalité d'Eastman souhaite sensibiliser les citoyens habitant près des milieux humides et sur le bord des lacs à l'arrivée massive des bernaches, car ces dernières peuvent ravager et nicher très longtemps sur les terrains si aucune gestion globale n'est effectuée par tous les riverains du même lac. Si un riverain laisse pénétrer et nicher des bernaches, les efforts des autres en seront diminués et même anéantis. Il est donc primordial que TOUS participent si l'on veut réellement diminuer ces impacts négatifs à court et à long terme.

Comment puis-je mieux gérer les bernaches sur ma propriété ?

- Les herbes denses et hautes, les arbustes, les plantes aquatiques, les arbres et les buissons peuvent empêcher les bernaches d'accéder directement aux littoraux, aux pâtures ou aux zones de couverture sécuritaires. Évitez les pelouses tondues, les bernaches les recherchent afin de sentir à l'abri des prédateurs ;
- Installez des clôtures sur le bord des lacs et cours d'eau ou tout autre endroit où elles peuvent facilement accéder à votre propriété (peuvent être en treillis métalliques ou encore en grillage à poules, en filet de plastique, en filet de barrières à neige en plastique, en filet monofilament ou en fils électrifiés) ;
- Quelques-unes des techniques d'effarouchement et toute mesure létale doivent obligatoirement être employées avec un permis fédéral (service canadien de la faune).

Un guide de gestion des bernaches est maintenant disponible sur le site web de la municipalité au [www.muneastman.ca](http://www.muneastman.ca) dans la section « environnement » ; consultez-le !

Pour obtenir un permis d'effarouchement ou pour plus d'information quant à la gestion des bernaches, il faut s'adresser à votre association de lac ou au service canadien de la faune. *Source : Service canadien de la Faune*

### Bilan environnemental 2012

#### Gestion des matières résiduelles

L'année 2012 figure comme une année de réduction exceptionnelle sur le plan des déchets domestiques, passant de 876 tonnes (2011) à 592 tonnes. En seulement 2 ans, les déchets ont connu une diminution de l'ordre de 43 %, soit une diminution de 453 tonnes. En termes de coûts, la municipalité aura payé 29 445 \$ de moins en frais d'enfouissement et de redevances au gouvernement.

La récupération des peintures et autres matières dangereuses aura presque doublé entre 2011 et 2012, une autre amélioration considérable.

Ces chiffres démontrent que les citoyens utilisent de plus en plus le service de dépôt des peintures et huiles usées situé à l'hôtel de ville et du dépôt présent lors de l'écocentre mobile.

Tableau 1 : Évolution du tonnage des déchets générés à Eastman entre 2006 et 2012

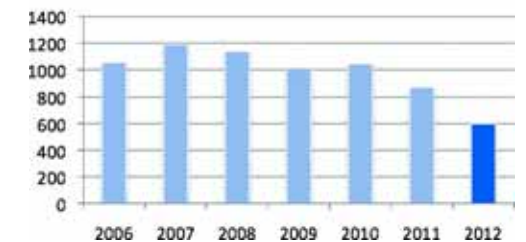


Tableau 2 : Collecte des peintures et compagnie en 2012

Matières valorisées	2010	2011	2012
Peinture (kg)	1658	2431	3747
Huile usée (kg)		5,22	358
Filtre huile (kg)		0,4	0,65
Organique (kg)	136,34	313	963
Inorganique (kg)		24,4	73,7
Piles (kg)	48,8	36,4	154,3
Aérosol peinture (kg)	18,53	36,4	31,6
Aérosol huile (kg)	0,46	1,4	2,2
Aérosol autre (kg)	2,34	14,4	41,6
Tube fluo (pi linéaire)		81	114
<b>Total matière (kg)</b>	<b>1864</b>	<b>2862,25</b>	<b>5193,42</b>

### Bandes riveraines

Le travail de végétalisation des bandes riveraines se poursuit ! 66 % des riverains visités ont une bande riveraine exemplaire, mais beaucoup de travail reste à faire afin que tous se conforment aux normes de bandes riveraines exigées : soit 5 mètres pour ceux qui ont une pente de moins de 30 % et 10 m pour ceux qui ont une pente de plus de 30 %. Les inspections se poursuivront en 2013 sans compter les deux commandes d'arbustes indigènes qui auront lieu dans les mois de juin et août.

**MC MONTY COULOMBE**  
Avocat et avocats  
234, rue Dufferin (bureau 200), Sherbrooke QC J1H 4M2  
Tél.: 819-566-4466 Téléc.: 819-565-2891

**PME INTER**  
NOTAIRES  
Amélie Gérin, notaire  
GÉRIN POMERLEAU COUTURE  
NOTAIRES s.e.n.c.  
Notaires et conseillers juridiques  
324, rue Principale Ouest, Magog QC J1X 2A9  
Tél.: 819-843-3793 Téléc.: 819-843-7699 agerin@notarius.net

**BRISSON RICHARD**  
LE GROUPE EXPERT DRAINS  
530 Ch. George-Bonallie | Eastman | Québec J0E 1P0 | 450-297-0297  
1-866-479-6441 | [www.expertdrains.com](http://www.expertdrains.com) | Estrie

## Codification des bandes riveraines visitées en 2012

	Nombre propriétés visitées en 2011	Nombre propriétés visitées en 2012	Code +	Code +/-	Code -
Lac d'Argent	67	14	10	4	0
Lac Orford	0	24	20	3	1
Lac Stukely	0	32	16	14	2
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>70</b>	<b>46</b>	<b>21</b>	<b>3</b>
			<b>66 %</b>	<b>30 %</b>	<b>4 %</b>

Légende :

Code + : bandes riveraines exemplaires de 5 mètres et plus;

Code +/- : bandes riveraines incomplètes, manquant quelques mètres et demandant un suivi;

Code - : cas problématiques, tonte de gazon quasi complète jusqu'au lac.

...

## FAITS SAILLANTS DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JANVIER 2013

• **Correspondances**

- La commission de toponymie du Québec a accepté le nom de la nouvelle rue, soit la rue de Villebois. Cette rue constitue la prolongation de la rue Lambert, quartier en développement comportant une quarantaine de terrains.
- La MRC a accepté la demande de la municipalité en vue de l'agrandissement du périmètre d'urbanisation ; à ce qui existait déjà s'ajoute grosso modo le secteur entre l'autoroute et la route 112, de la rue Martin et la rue Bellevue.
- La Fiducie foncière de la vallée Ruitter souhaite organiser à l'école du Val-de-Grâce un projet d'éducation environnementale et, à cette fin, demande une aide financière à la municipalité, qui lui a été accordée.
- Les résidents du secteur du lac Stukely demandent à la municipalité d'intervenir pour interdire l'accès au Parc du Mont Orford à partir des rues résidentielles de ce secteur.

- **MRC** : M. Marinovich mentionne principalement deux dossiers d'intérêt pour les citoyens d'Eastman, soit la ristourne que recevra la municipalité pour les services de la SQ, soit 63 309 \$, ainsi que la situation des différentes municipalités de la MRC au regard du transport collectif et adapté.

• **Administration**

- La municipalité dispose d'un budget dit de « solidarité sociale » permettant de soutenir des organismes œuvrant dans différents secteurs (communauté, santé, culture ou environnement). Le Conseil répartit ainsi une somme de près de 62 538 \$ entre divers organismes.
- Le Conseil municipal a accordé une augmentation salariale de 1,6 % à tout le personnel et aux élus pour l'année 2013. De plus, à la suite du rapport sur l'équité salariale, les ajustements salariaux aux employées concernées ont été approuvés.
- Le Conseil a approuvé le renouvellement de l'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités, au coût de 358 \$.
- Les travaux sur la rue Martin sont terminés et il convenait de compléter le dossier avec l'entrepreneur. À la suite d'une recommandation de la firme EXP chargée tant des plans et devis que de la supervision des travaux, le Conseil a autorisé le paiement final de 11 254 \$ (plus les taxes) à l'entrepreneur. À noter que ces travaux ont coûté environ 23 000 \$ de moins que prévus à l'origine.
- Il en est de même pour les travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Chagnon. Le Conseil a autorisé le paiement final de 32 735 \$ (plus les taxes) à l'entrepreneur, à la suite d'une recommandation en ce sens de la firme d'ingénieurs *Consultant SM*. Dans ce dossier, les coûts réels dépassent quelque peu la planification à cause de la nécessité de modifier les plans en raison de la remontée d'eau lors de la pose des conduites.

• **Loisirs, Parcs, terrains de jeux et Tourisme**

- Le Conseil a autorisé un contrat de 2240 \$ à une firme spécialisée (Agence Lion) pour l'organisation d'activités lors de la journée Plaisirs d'hiver du 26 janvier dernier.



- Le conseiller Michel Fréchette a été délégué pour représenter la municipalité au conseil d'administration du nouvel organisme créé par les six municipalités du secteur Ouest de la MRC. Cet organisme, *Action Memphré-Ouest*, vise à coordonner le développement récréotouristique ou économique du territoire couvert par les municipalités suivantes : Canton de Potton, Austin, Bolton-Est, St-Étienne-de-Bolton, Stukely-Sud et Eastman. Le maire Gérard Marinovich a été désigné comme représentant suppléant.
- Il a été découvert que le stationnement de la piste cyclable situé à l'entrée du chemin Khartoum se trouve en fait sur un terrain n'appartenant pas à la municipalité. Aussi, à la suite de discussions fructueuses avec la propriétaire du lot concerné, il a été décidé d'acquérir la partie du lot servant de stationnement et, à cette fin, le Conseil a autorisé une dépense de 3850 \$ ; de plus, l'arpenteur Daniel Jodoin et le notaire Gérin-Pommerleau-Couture ont été mandatés pour compléter ce dossier.

• **Travaux publics et environnement**

- L'entente avec la municipalité de Stukely-Sud a été renouvelée en ce qui concerne le partage des coûts d'entretien du chemin Aimé-Dufresne.
- La municipalité a manifesté son intérêt quant au projet du Canton de Potton qui vise à mettre en place un centre de compostage régional ; aussi, la directrice générale a été mandatée pour participer au comité de travail pour l'élaboration d'une entente inter-municipale. Les conclusions devront être approuvées par le Conseil.
- Dans le cadre de la construction de la nouvelle usine de filtration de l'eau potable, un appel d'offres avait été lancé pour le pré-achat des équipements. Un contrat de 915 000 \$ (incluant les taxes) a été accordé à la firme *H<sub>2</sub>O Innovation*.
- La municipalité du Canton de Potton dispose d'un écocentre qu'elle accepte de rendre accessible aux citoyens d'Eastman. Le Conseil a autorisé une dépense de 1000 \$ pour mettre en place l'entente de base à cet effet. Il est entendu que les citoyens devront défrayer des coûts selon les matériaux qu'ils apporteront éventuellement à ce centre. L'entente pourra être renouvelée selon l'utilisation qui en sera faite en 2013.
- De nouvelles exigences du MDDEFP forcent la municipalité à établir un plan d'action afin de rencontrer les nouvelles normes de rejet de phosphore. Ce plan d'action permettra à la municipalité d'obtenir du financement pour mettre en œuvre les mesures correctrices. Un mandat à cet effet a été confié à la firme *Aquatech* pour une somme de 5900 \$.
- Enfin, en fonction de la mise en place de la prochaine usine de filtration de l'eau potable, il s'avère nécessaire de régulariser la pression sur le réseau et, à cette fin, un mandat de 9400 \$ est confié à la firme *SM*.

...

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Au fil des ans, notre collection s'est enrichie grâce à de nombreux dons, et nous aimerions remercier chaleureusement tous ces généreux donateurs. Un tel succès fait que nous sommes dans l'obligation de préciser la nature des dons qui seront dorénavant acceptés : Nous acceptons donc les dons de livres (romans et documentaires récents en français et en anglais, livres de poche) pendant les heures d'ouverture. Attention, les livres tachés ou brisés ainsi que les encyclopédies et les manuels scolaires ne sont pas acceptés. Merci d'en prendre bonne note !

...

## EASTMAN FÊTE SES 125 ANS

C'est en 1888 que notre village a été fondé officiellement, et le conseil veut célébrer cet anniversaire comme il se doit. Un comité pour ce faire est en train de se former, et toutes les personnes intéressées à s'impliquer sont priées de contacter M<sup>me</sup> Marie-Lou Laramée au 450-297-3440.

## RECRUTEMENT DE POMPIERS VOLONTAIRES

Les pompiers d'Eastman sont à la recherche de nouveaux candidats pour être pompier volontaire.

Peut-être, comme plusieurs enfants, rêviez-vous de devenir pompier à une certaine époque? Mais voilà que la vie vous a entraîné sur une autre voie. Il n'est pas trop tard pour réaliser ce rêve de jeunesse, il suffit de joindre les rangs de notre Service d'incendie.

Si vous aimez relever un défi, joignez-vous à nous :

- Le métier de pompier est l'un des plus apprécié du grand public en Amérique du Nord.
- Le but du service de Sécurité incendie est de sauver des vies et d'atténuer les pertes matérielles.
- Les salaires sont concurrentiels.

Le candidat doit :

- avoir plus de dix-huit (18) ans ;
- avoir complété son 5e secondaire ou l'équivalent ;
- avoir un permis de conduire valide de classe 5 et vouloir aller chercher la classe 4A ;
- habiter un secteur desservi par notre caserne de pompiers si possible ;
- s'engager à suivre et à réussir une formation pompier<sup>1</sup> ou une équivalence peut être accordée à tout candidat ayant déjà une formation.

Note : Une disponibilité de jour durant la semaine serait un atout pour le candidat. D'autres compétences pourraient être exigées.

Toute personne intéressée, envoyez votre curriculum vitae au service de sécurité incendie Eastman securiteincendie@muneastman.ca.

...

## CHANGEMENT D'UN FOYER AU BOIS : AIDE BUDGÉTAIRE DISPONIBLE

Le nouveau programme « Changez d'air » offre une aide budgétaire au retrait ou au remplacement d'appareils de chauffage au bois non certifiés. Plusieurs intervenants dont votre municipalité, s'unissent pour ainsi lutter contre la pollution, cela selon le type de modification.

Options	MDDEFP	Manufacturier/Fabriquant/Détaillant		Municipalité	Remise totale
		Appareil de chauffage	Appareil de ventilation		
Remplacement appareil au bois	200 \$	200 \$	100 \$	100 \$	600 \$
Retrait	100 \$			100 \$	200 \$
Chauffage central au bois : remplacement appareil	200 \$	300 \$	100 \$	100 \$	700 \$

La municipalité d'Eastman s'est engagée à soutenir un maximum de 5 demandes en 2013. Plus d'information sur le site web [www.MunEastman.ca](http://www.MunEastman.ca).

...

## PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATION

La municipalité a adopté un plan triennal d'immobilisation, tant au niveau de la voirie qu'à celui de la mise à jour des édifices publics. Le tableau suivant précise les segments de rues qui feront l'objet de travaux au cours des prochaines années et les sommes prévues.

PROJETS DE VOIRIE	2013	2014	2015
Réfection - chemin des Diligences Est (de George-Bonnallie vers l'Est, jusqu'au 1122, des Diligences)	150 000 \$		
Réfection - chemin d'Orford-sur-le-lac (couche de base du chemin des Diligences au chemin de la Traverse)	150 000 \$		
Resurfacement du chemin d'Orford-sur-le-lac (couche d'usure chemin des Diligences au chemin de la Traverse)		115 000 \$	
Couche d'usure - chemin des Diligences, entre George-Bonnallie jusqu'au 1122, chemin des Diligences		80 000 \$	
Bellevue (112 jusqu'au pont) Décohéssionnement couche de fond	100 000 \$		
Chemin des Diligences entre le 1122, chemin des Diligences et Orford-sur-le-lac			150 000 \$
Bellevue - couche d'usure (112 jusqu'au pont)		55 000 \$	
Bellevue - correction du pont jusqu'à la fin		90 000 \$	
Possibilité du chemin du Lac-d'Argent, entre chemin du Théâtre et Diligences (selon les travaux d'aqueduc)			200 000 \$
<b>Autres projets</b>			
Édifices municipaux	400000 \$ (1)		
Aménagement de l'aire d'accueil Missisquoi-Nord	60000\$ (2)	x	
Bibliothèque (2 <sup>e</sup> étage / agrandissement)			

Mode de financement : (1) règlement d'emprunt (2) Subvention accordée FSTD

...

## ARPELA

L'assemblée générale de l'Association des résidents pour la protection de l'environnement du lac d'Argent (ARPELA) aura lieu le samedi 2 mars à 9 h 30 à l'Hôtel de ville d'Eastman, au 160, chemin George-Bonnallie. Renseignements : [arpela@mesange.zzn.com](mailto:arpela@mesange.zzn.com).

...

## CLUB DE L'ÂGE D'OR

Il y aura du bingo les 23 février, 9 et 23 mars, ainsi que les 6 et 20 avril prochains.

N'oubliez pas nos brunchs, les dimanches 17 février, 17 mars et 21 avril!

Si vous avez de la laine ou du fil à tricoter qui ne vous sert plus et que vous voulez vous en défaire, vous pouvez laisser le tout au club de l'âge d'or, ce sera bien apprécié.

Nous sommes aussi à la recherche d'une table de billard. Si vous connaissez quelqu'un qui veut s'en défaire à un prix raisonnable, on pourrait s'en servir à la salle. Merci d'avance!

**TÉLÉPHONES D'URGENCE** FEU - AMBULANCE : 911 SERVICE DE POLICE : Sûreté du Québec 819-564-1212 ou 1-800-461-2131  
**INFO-CRIME** : 1-800-711-1800 **SIGNALER UN ANIMAL MORT** : route 112 ou G.-Bonnallie 819-562-2693, ailleurs sur les routes 450-297-3440  
**SIGNALER UN OISEAU MORT** : 1-877-644-4545 (virus du Nil)


Municipalité d'Eastman, 160, chemin George-Bonnallie, Eastman (Québec) JOE 1PO

Téléphone : 450-297-3440 Télécopieur : 450-297-3448 Courriel : [municipaliteeastman@bellnet.ca](mailto:municipaliteeastman@bellnet.ca)

Heures d'ouverture : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h, du lundi au vendredi

[www.muneastman.ca](http://www.muneastman.ca)

**J.P. Cadrin & Ass. Inc.**  
 évaluateur agréé  
  
[cadrin@jpcadri.ca](mailto:cadrin@jpcadri.ca)  
 455 MacDonald, bureau 300, Magog (Québec), J1X 1M2  
 tél.: 819-843-3635 téléc.: 819-843-0448

Donald Bonsant, urbaniste  
 Directeur principal, aménagement,  
 urbanisme et développement durable   
 150, rue de Vimy, Sherbrooke QC J1J 3M7  
 Tél.: 819-562-3871, poste 2315 M.: 819-571-8035  
[donald.bonsant@exp.com](mailto:donald.bonsant@exp.com)

**EXCAVATION**  
**N. JEANSON**  
 TRANSPORT en VRAC  
 PAYSAGEMENT  
 Michael Jeanson, prop.  
  
 jeanson@axion.ca | Cell: 819 574-5093 | Tél.: 450 297-4535  
 2083, route 112, Stukely Sud RBQ: 8289-5715-25